

COMMUNIQUE DE PRESSE

le 15 janvier 2014

Z-Legal, un regard clair sur la législation et la réglementation

Dès le jeudi 16 janvier, Kanaal Z diffusera une deuxième série **Z-Legal**, une émission dans laquelle des avocats expliquent des sujets actuels présentant un intérêt certain pour les chefs d'entreprises et patrons de PME.

En Belgique comme à l'étranger, la législation et la réglementation évoluent en effet constamment. Bien que l'impact de ces changements puisse être très important pour une entreprise, la plupart des responsables d'entreprises ont les plus grandes difficultés à en suivre le rythme. L'objectif des émissions Z-Legal est dès lors de leur apporter des réponses claires.

Outre des explications claires sur divers thèmes d'actualité, les avocats invités proposeront dans cette série de 8 émissions également quelques conseils et astuces aux chefs d'entreprises et PME. Ces derniers trouveront par exemple dans Z-Legal des explications sur la façon de combattre la fraude dans une entreprise, l'acquisition de biens immobiliers dans ou à l'extérieur de la société, la nouvelle loi sur le gage, ainsi que les points à surveiller dans le cadre d'un accord commercial.

Cette nouvelle série a été élaborée avec le soutien du bureau d'avocats Everest.

Z-Legal, à partir du 16 janvier, chaque jeudi soir sur Kanaal Z.

Le programme peut également être suivi en ligne sur www.kanaalz.be

Canal Z et Kanaal Z, les seules chaînes d'affaires en Wallonie, à Bruxelles et en Flandre, proposent l'information la plus spécialisée et la plus variée sur le monde des affaires, l'économie et les finances. Canal Z et Kanaal Z touchent en moyenne quelque 308.000 téléspectateurs par jour et 1.387.000 téléspectateurs par semaine (*source CIM audimétrie*), et sont ainsi les plus grandes chaînes numériques du pays.

Contact	Alex Coene Netmanager Kanaal Z	Rik De Nolf CEO Roularta Media Group
Tél.	+ 32 2 467 57 17	+ 32 51 26 63 23
Courriel	alex.coene@roularta.be	rik.de.nolf@roularta.be
Site Web	www.kanaalz.be	www.roularta.be

